



Organiser des animations autour de la mobilité

Fiche pratique n°4

Quelques idées d'animation...

Souhaitant favoriser la mise en réseau des acteurs susceptibles d'être demandeurs d'animations et ceux qui en sont organisateurs; mais aussi ceux ayant organisé des événements en autonomie et prêts à faire des retours d'expériences auprès d'autres acteurs envisageant d'organiser des événements semblables; le SIEMU propose ce guide sous forme d'annuaire regroupant des idées d'animations déjà mises en place par des acteurs du territoire.

Participant à l'éducation civique et à l'environnement des élèves, certaines de ces animations peuvent être valorisées dans le cadre de la labélisation E3D*. Leur organisation peut aussi répondre à des questions de sécurité des élèves en leur apprenant à se déplacer de manière prudente et attentive.

Photo de droite: livret pédagogique de du **permis piéton** réalisé par la commune de Saint-Thibault-des-Vignes

Illustration de gauche : sortie en ville dans le cadre de «Savoir rouler à vélo» organisé par Val d'Europe Agglomération
crédit image: Val d'Europe Agglomération.



* La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche de développement durable.

Permis Piéton - Commune de Saint-Thibault-des-Vignes Maternelle - CE2

Mis en place dans le cadre de l'APER (attestation à la première éducation routière) instaurée par l'Education Nationale, ce dispositif sensibilise les enfants sur les dangers de la rue et permet l'apprentissage du vocabulaire adéquat. La commune a élaboré, en partenariat avec l'académie, un livret évolutif et ludique pour les CP, CE1 et CE2 qui est remis à l'enfant. L'enseignement est assuré par les instituteurs qui valident l'apprentissage en fin de CE2 et délivrent aux enfants le permis piéton créé par la commune.

Contact: cathie.gendron@ville-st-thibault.fr

Savoir rouler à vélo - Val d'Europe Agglomération CM2

Mis en place depuis 2024 par Val d'Europe Agglomération en partenariat avec le programme Génération Vélo, ce cycle d'apprentissage vise à garantir l'autonomie des enfants à vélo. Se déroulant sur une période de 5 à 6 semaines, il est à destination de l'ensemble des CM2 (ainsi que des CE2 pour les écoles demanduses). Une attestation «savoir rouler à Vélo» est remis aux enfants après réussite des tests de maniement.

L'animation est assurée par 3 éducateurs sportifs de l'agglomération formés au préalable par Génération vélo (nécessité de deux adultes pour des groupes de 8 enfants pour des sorties en ville). Le coût du programme est pris en charge par Génération Vélo.

Contact: romuald.ponchon@vdeaggllo.fr



Animation 'comment se comporter dans un bus?' - Transdev MLV Cm2

Le transporteur Transdev Marne-la-Vallée propose d'organiser, dans toutes les écoles primaires et collèges du territoire, cette animation qui vise à sensibiliser et autonomiser les enfants en vue de l'entrée au collège. Au cours d'une séance en salle suivi d'un atelier pratique à bord d'un bus mobilisé pour l'occasion, les enfants sont familiarisés avec les différents modes de déplacement, les avantages et les responsabilités liés à l'utilisation des transports en commun. L'animation comprend une explication des règles de sécurité dans les bus et aux abords des arrêts ainsi qu'un exercice d'évacuation.

contact: Celine.YUNG@transdev.com

Stand de sensibilisation et circuits d'initiation à la conduite de trottinette électrique - Two-Roule Secondaire

Des agences comme TwoRoule proposent d'organiser des interventions de sensibilisation à la conduite des trottinettes électriques auprès d'élèves du secondaire (rappel: la conduite de trottinettes électriques sur le domaine public n'est possible qu'après 14 ans). Constitués d'une partie théorique en salle au cours de laquelle les jeunes sont familiarisés avec les règles du permis de circulation et d'une partie pratique sur circuit, ces événements leur permettent d'apprendre à rouler en sécurité.

Contact: gabriel.croiset@tworoule.com



illustration de Gauche : guide «participation des jeunes dans les projets de mobilité active» édité par le portail national de l'écomobilité scolaire.

Photo ci-dessous : Animation «comment se comporter dans un bus?»



En dehors du territoire du SIEMU...

Le Portail National de l'Écomobilité Scolaire, animé par le Réseau Vélo et Marche et Vicacités Île-de-France recense un grand nombre d'initiatives mises en place par des établissements scolaires ou les pouvoirs publics locaux favorisant l'adoption de mobilités plus durables pour les élèves de tous niveaux. La cartographie disponible sur le site mobiscol.org facilite la recherche d'idées ou de partenaires ; elle permet également à chacun de mettre en valeur ses propres actions.

Le portail met enfin à disposition des ressources : catalogues d'aménagements, guide «l'écomobilité scolaire dans les territoires peu denses», guide pour le financement pour la mise en place de «savoir rouler à vélo», boîte à outils sur la participation des jeunes dans les projets de mobilité active...

Le SIEMU Marne-la-Vallée

Couvrant les 31 communes des agglomérations de Marne et Gondoire, du Val d'Europe ainsi que la commune de Favières située sur la Communauté de Communes du Val Briard, le SIEMU (Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines) est un syndicat mixte fermé ayant vocation à apporter une expertise au territoire en matière de mobilités, à mettre en œuvre le Plan Local des Mobilités, feuille de route des projets visant à améliorer les conditions de déplacements sur le secteur, à suivre la qualité et à renforcer le réseau de bus de Marne-la-Vallée en accord avec Ile-de-France Mobilités. Retrouvez plus de détails sur nos missions et nos actions sur www.siemu.fr et sur notre page Facebook.

La série de fiches «mobilité scolaire» regroupe des informations pratiques nécessaires au lancement de projets visant à favoriser les mobilités actives chez les publics scolaires.

**Fiche pratique n°1:
Réaliser un Plan de Déplacement Établissement Scolaire**

**Fiche pratique n°2:
Organiser un pédibus**

**Fiche pratique n°3:
Réaménager les abords des écoles**

**Fiche pratique n°4:
Organiser des animations autour de la mobilité**